

MAIRIE DE MARIAC

375 rive de la Dorne
07160 MARIAC

DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2016 à 20 h 30

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Votants : 14 (3 pouvoirs)

- **ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF TEPOS pour la croissance verte** : Suite à un appel à projets pour mobiliser 200 « territoires à énergies positive pour la croissance verte » lancé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie afin d'encourager des actions concrètes contribuant à :
- atténuer les effets du changement climatique
 - encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales
 - faciliter l'implantation de filières vertes pour créer 100 000 emplois sur trois ans
- la Communauté de communes Val'Eyrieux a été lauréate de l'appel à projet « territoires à énergies positive pour la croissance verte » le 9 novembre 2015.

En conséquence, la commune a déposé un dossier dont le coût estimatif est de 24 000 € HT dans le cadre de « la réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public ». L'aide financière via ce dispositif serait de 80 % € HT pour ses dépenses d'investissement.

L'action est : **l'amélioration de l'isolation et le type de chauffage pour le presbytère église de Mariac afin de réduire les consommations d'énergie.**

Le conseil municipal a validé l'opération et s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la bonne réalisation des projets si l'aide sollicitée est accordée.

- **PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE** :

Accord du conseil pour :

1. **ACCEPTER** l'inscription au PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) du **Chemin rural Ancien chemin de Cornuscle à Girond**)
2. **INTERDIRE** le passage sur l'ensemble du chemin en ce qui concerne l'usage des véhicules motorisés (4/4, quads, motos tout terrain...) autre que ceux utilisés pour le besoin des exploitations forestières ou agricoles.

- **RENOUVELLEMENT CDD AGENT CONTRACTUEL** : Accord du conseil pour renouveler le CDD de 26 h hebdomadaire d'un agent déjà en poste dont le contrat se termine le 1^{er} décembre 2016 pour une nouvelle période de 3 ans sur 2 grades différents : **adjoint technique 2^{ème} classe pour 13 h hebdomadaire et adjoint d'animation 2^{ème} classe pour 13 h hebdomadaire.**

- **ETUDE FONCIERE PREALABLE A L'ELABORATION DU PLU** : Le fait d'avoir prescrit la révision du PLU a permis de bénéficier du report de caducité du POS jusqu'au 27 mars 2017. A cette date, le PLU ne sera pas encore approuvé et donc le POS sera automatiquement caduc. La commune retournera au RNU (règlement national d'urbanisme). Une personne de la DDT a été contactée et est venue en mairie afin de faire un point.

La commune doit décider avant le 27 mars 2017 si elle continue la démarche de révision sachant qu'il y a très peu de permis de construire (ou pas certaines années) et que de toute façon même si la commune

est dans le RNU, il n'y aura pas de problème pour l'attribution de permis dans les zones déjà urbanisées. Il a été confirmé d'avoir un chiffrage de la dépense pour réaliser le diagnostic communal.

Accord du conseil par 10 voix pour et 1 abstention pour lancer l'étude préalable à l'élaboration du PLU pour un montant de 3 200 € HT.

➤ **TRAVERSEE DE MARIAC** : 3 bureaux d'étude ont été sollicités afin d'avoir une maîtrise d'œuvre pour ce projet. Une réponse est attendue pour le 18 novembre.

➤ **QUESTIONS DIVERSES** :

✚ **Cérémonie du 11 novembre** : RV fixé à 10 h devant l'église du Pont de Fromentières où un cortège se formera pour un dépôt de gerbe au monument aux morts.

✚ **Repas élus/personnel** : le vendredi 9 décembre 2016 à Dornas

✚ **Fête de Noël** : le dimanche 18 décembre 2016 avec comme l'an dernier le défilé des enfants avec les bâtons lumineux de la mairie au centre du village avec la compagnie du "P'tit Grain" qui animera cette fin d'après-midi, le feu d'artifice, les boissons chaudes et des chouquettes offertes par la municipalité. L'association des parents d'élèves proposera ses productions au bénéfice des enfants de l'école publique de la commune.

✚ **Repas des aînés** : le dimanche 29 janvier 2017 à 12 h à la salle des fêtes du complexe mairie

✚ **Conseil d'école** : compte-rendu du conseil d'école du 8 novembre est donné par M.COTTA.

✚ **Epicerie** : Florence GRANGE n'a pas encore fait sa formation pour le permis d'exploiter du bar (coût élevé 800 €). **Question** : « Où faire le bar » ?

Un projet de véranda est présenté à l'assemblée mais le coût reste assez élevé environ 24 000 €. De plus il faudrait se mettre en conformité au niveau de l'urbanisme.

A l'ancienne salle des fêtes, des possibilités mais beaucoup de contraintes, cette dernière étant utilisée par les associations, les activités périscolaires... Dossier à suivre.

✚ **Géosite** : La maquette de l'ancienne tuilerie a été réalisée et est visible en mairie.

✚ **Vernissage salon d'automne** : invitation des élus au vernissage du salon d'automne qui aura lieu du 18 novembre au 4 décembre 2016 à la salle de la Chapelle au Cheylard.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 h 30